



Centre Régional
d'Intégration de Charleroi

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
2023

LE MOT DU DIRECTEUR	1
LES INSTANCES	3
L'ÉQUIPE DU CRIC	4
LES ZONES D' ACTIONS DES CRI	5
LA ZONE D' ACTIONS DU CRIC	6
LES MISSIONS DU CRIC	7
LES DÉPARTEMENTS DU CRIC	8
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1 : LES SERVICES AUX PERSONNES	12
Le département juridique	13
Le département de médiation sociale	14
Le département du parcours d'intégration - PI	15
Le département d'insertion socio-professionnelle	17
Service supplémentaire aux dispositifs des services aux personnes	18
CHAPITRE 2 : LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS	20
Le département de l'accompagnement des initiatives locales	21
Le département du plan local d'intégration	22
Le département de formation continuée certificative de formateurs et formatrices en français langue étrangère	23
Le département formations - sensibilisations	24
CHAPITRE 3 : LES PRÉCIEUX SOUTIENS	30
Le département service de documentation	31
Le département communication	31
Le département administratif et logistique	31
Le comité de direction	31
Les plateformes avec les autres centres régionaux d'intégration de Wallonie	31
CHAPITRE 4 : LES PERSPECTIVES 2024	34
LE MOT DU PRÉSIDENT	41
LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT	42

LE MOT DU DIRECTEUR

2023 : UNE ANNÉE ENTIÈRE À LA DIRECTION DU CRIC

Du mois de **JANVIER**, je retiens les vœux du CRIC et les efforts consentis pour faire de cet événement un moment partagé par toute l'équipe.

De **FÉVRIER**, je me souviens de cette journée passée avec une des fédérations des centres culturels à réfléchir ensemble sur la thématique des enjeux et des replis identitaires.

En **MARS**, il y a bien sûr le mois consacré aux droits des femmes et la journée internationale de lutte contre le racisme. Puis il y a les formations avec la Ville de Charleroi et la rencontre avec la plateforme des étudiants étrangers : Plade.

D'**AVRIL**, je me souviens de ces journées passées avec le groupe mobilisation de TIBI ou de ces moments à regarder mes collègues animer les plus jeunes avec l'outil CRIC-CROC.

Du mois de **MAI**, c'est la date du 8 qui retient mon attention et nos travaux avec la coalition de lutte contre le fascisme. Mais également le vernissage de l'exposition que nous avons accueillie consacrée à la lutte contre le racisme via le 9^{ème} art. Sans oublier, dans un style plus festif, le souk associatif à la cité parc de Marcinelle ou la fête de l'amitié à Farciennes.

De **JUIN**, je me rappelle de cette journée passée à déconstruire le concept de « radicalisme violent » avec les travailleurs de la Ville de Charleroi ainsi que de la journée de mise au vert avec toute notre équipe.

De **SEPTEMBRE**, je retiens le lancement de notre certificat Universitaire en didactique du FLE avec l'Université de Mons.

D'**OCTOBRE**, je me souviens des animations, des sensibilisations et collaborations avec UNIA, les CPMS, ...

De **NOVEMBRE**, je retiens nos nombreuses animations, dans les écoles, au CPVS, chez Archipel, au CLPS, à la FGTB, à la Posterie de Courcelles. Mais aussi le lancement du ciné-club du CRIC et la rencontre avec Claire Meyer.

Et enfin **DÉCEMBRE**, il y a l'exposition de « Getting de voice out » ou encore notre désormais traditionnelle « marche aux flambeaux » à l'attention de la défense des Droits Humains et des libertés fondamentales. Je me souviens également de la journée du migrant et de notre projection de « Io capitano » dont on me reparle sans cesse « à juste titre ».

2023, ce sont également ces séances d'entretien, ces permanences sociales et ce travail d'accompagnement quotidien.

Mais 2023, c'est la politique d'accueil Belge ou plutôt devrait-on dire la politique de non accueil Belge. C'est le refus de voir un Centre de détention administrative ou centre fermé s'implanter à Jumet.

2023, c'est le triomphe d'une vision utilitariste des migrations. Ce sont des volontés qui entendent mettre en adéquation une offre et une demande. C'est l'instrumentalisation des personnes et des services. C'est l'époque où des textes officiels parlent de performance, de calibrage, de dimensionnement, de pénurie. C'est cette conception qui pense que l'offre et la demande s'autoréguleront dans le « marché des services ».

2023, c'est également l'**ÉMERGENCE** d'un nouveau décret régional qui sera voté en 2024. C'est au niveau régional le plan de lutte contre le racisme et la lutte pour le permis unique.

Et puis, 2023 c'est aussi la **RÉSISTANCE** des associations contre l'homogénéisation, la standardisation et les représentations stéréotypées des actions qu'elles devraient mettre en place. C'est la **REVENDICATION** de son identité, de ses valeurs, du droit à la différence et à l'hétérogénéité des conduites. C'est la revendication de la liberté associative. C'est l'apparition de nouveaux enjeux. A nous, le CRIC, de les rendre publiques là où d'autres voudraient fermer les yeux, ne pas les voir ou les cacher.



LE BUREAU

BANGISA GAËTAN : Président

PERES RUDY : Vice-Président

DESCHAMPS EMELYNE

MONARD ALICIA

TOURNOY THIERRY (invité)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AJDAIN NADIA - Fédération Générale du Travail de Belgique

AKTAS AYSE - Province de Hainaut

AUGELLO GIANFRANCO - Ville de Fontaine-l'Évêque

AZIZ MOHAMED - ASBL Espace Medina Set

BANGISA GAËTAN - Ville de Charleroi

BIRON MARCEL - Ville de Châtelet

BOUKARFA SABRINA - Confédération des Syndicats Chrétiens

CACCIATORE MÉLINA - Ville de Fleurus

CAUCHIE MARTINE - Commune de Pont-à-Celles

CAZZETTA MARIA - Ville de Charleroi

CEM OZDEN - Centre Culturel Alevi du Grand Charleroi

DESCHAMPS EMELYNE - Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi

DONCKERS ISABELLE - Accueil et Promotion des Immigrés

MONARD ALICIA - Ville de Charleroi

NIZAM OZCAN - Commune de Farciennes

PAUL DAVID - Centre d'Action Laïque de Charleroi

PERES RUDY - Mouvement Ouvrier Chrétien

TOURNOY THIERRY - Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi

WAREGNE JANNICK - Commune d'Aiseau Presles

BEN SIDI KHIR LAMYA

Assistante administrative - services aux personnes

BERTINCHAMPS LAURENCE

Chargée de missions - services aux professionnels

BOUCIF MOURAD

Chargé de missions - services aux professionnels

CABOT PAULINE

Chargée de missions - services aux professionnels

CIACCIA FABRICE

Directeur

CONTIN ADELINE

Travailleuse sociale - services aux personnes

COTE-PALACIOS MARIE

Assistante administrative

D'HAEYER MIREILLE

Assistante administrative

DEMEURE JÉRÉMY

Chargé de communication jusque août 2023

DEMOLIN IONELA

Chargée de missions - services aux professionnels

DE SIMONE PATRICIA

Assistante Gestion des Ressources Humaines

DIEPENDAELE LAURA

Assistante de direction - communication institutionnelle

DREZE WIVINE

Chargée de missions - services aux professionnels

DUMONT CINDY

Assistante administrative - services aux personnes

FERULLO ANGELICA

Chargée de missions - services aux professionnels

FODIL FÉRIAL

Travailleuse sociale - services aux personnes

FROMONT LAURENCE

Chargée de missions - services aux professionnels

GRIGOROVA SILVIA

Chargée de missions - services aux personnes

HENDRICKX SOPHIE

Chargée de missions - services aux personnes et aux professionnels

ISHIMWE AUDRINE

Chargée de missions - services aux personnes

JONIK CHRISTIAN

Chargé de missions - service documentation

LAASAL NADIA

Assistante de projets - services aux personnes

LOPEZ MAXIM

Chargé de communication à partir de novembre 2023

MARE KADIATOU

Chargée de missions - services aux personnes

MAUFROID LAURENCE

Chargée de missions - services aux personnes et aux professionnels

MUNSONGO ARMEL

Assistant de projets - services aux personnes

PAWLINSKI PATRICIA

Assistante administrative

POWELL SARAH

Chargée de missions - services aux professionnels

QUALIZZA LUCIA

Assistante administrative

ROCHEZ GENEVIÈVE

Coordinatrice des services aux personnes

SCARINGI SABRINA

Technicienne de surface

SEMANE NAÏMA

Assistante administrative - services aux personnes

SILVA IRIS

Chargée de missions - services aux personnes

SIMONELLI LAURA

Coordinatrice des services aux professionnels

VIDIC BRUNO

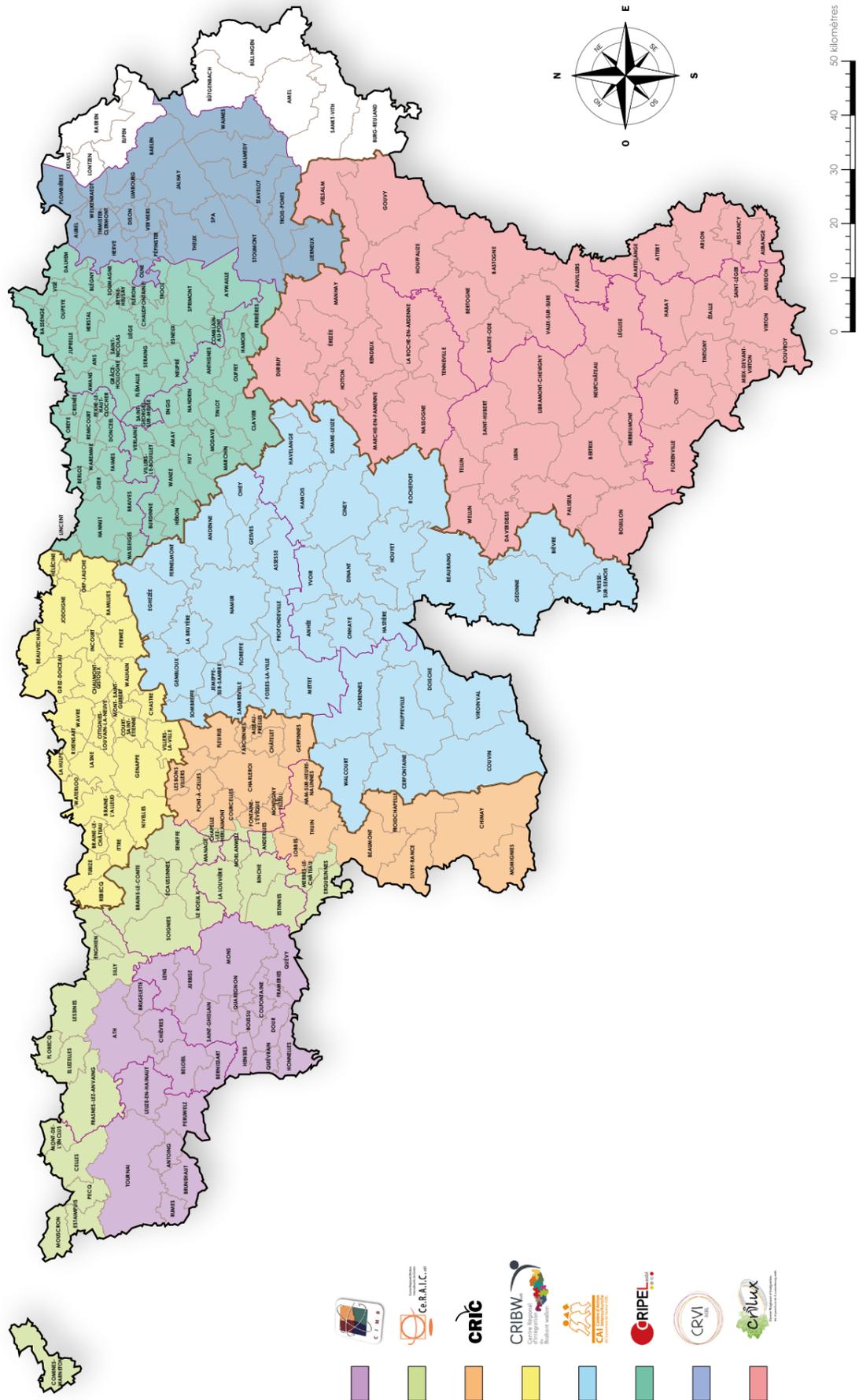
Coordinateur financier

VOLRAL PHILIPPE

Travailleur social - services aux personnes

VYSOCHINA TATIANA

Chargée de missions - services aux personnes



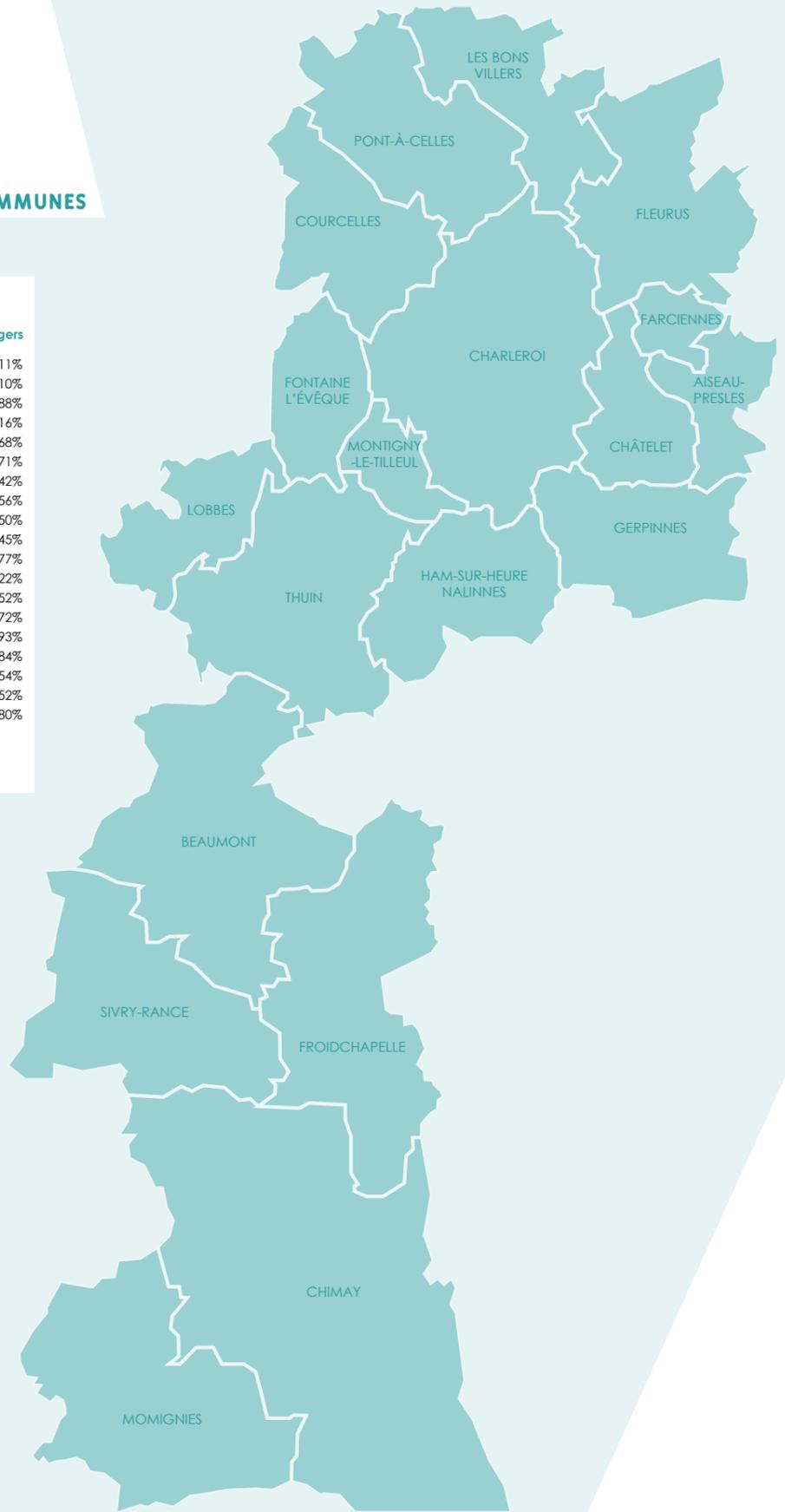
19
COMMUNES

115
SECTIONS / ANCIENNES COMMUNES

19 COMMUNES

	449.484 habitants	54.354 étrangers	
Aiseau-Presles	10.903	1.211	11,11%
Beaumont	7.166	292	4,10%
Charleroi	203.785	32.367	15,88%
Châtelet	35.512	5.030	14,16%
Chimay	9.716	455	4,68%
Courcelles	31.299	3.353	10,71%
Farciennes	11.335	1.819	16,42%
Fleurus	22.832	2.640	11,56%
Fontaine-l'Évêque	18.041	2.242	12,50%
Froidchappelle	4.053	140	3,45%
Gerpinnes	12.831	740	5,77%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	3.811	583	4,22%
Les Bons Villers	9.540	431	4,52%
Lobbès	5.919	220	3,72%
Momignies	5.296	314	5,93%
Montigny-le-Tilleul	10.116	692	6,84%
Pont-à-Celles	17.549	972	5,54%
Sivry-Rance	4.858	171	3,52%
Thuin	14.922	716	4,80%

STATBEL
Le bureau des chiffres
Année 2023



LES MISSIONS DU CRIC

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi est une asbl active depuis 1997. Ses différentes missions, définies par un décret de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, sont :

- Développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants ;
- Accompagner les initiatives locales d'intégration ;
- Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges interculturels ;
- Former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- Récolter des données statistiques sur le plan local ;
- Se concerter avec les autres centres afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

Vous l'aurez compris, la préoccupation première du CRIC est de tout mettre en œuvre afin de faciliter l'intégration de ses bénéficiaires. Bien entendu, il s'agit d'un travail sur plusieurs niveaux. Ainsi, les services dits aux personnes et aux professionnels collaborent étroitement, sans oublier les nombreux partenaires.

LES SERVICES AUX PERSONNES

LE DÉPARTEMENT JURIDIQUE

LE DÉPARTEMENT DE MÉDIATION SOCIALE NOUVEAU

LE DÉPARTEMENT DU PARCOURS D'INTÉGRATION - PI

LE DÉPARTEMENT DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE - ISP

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS DES SERVICES AUX PERSONNES

LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

LE DÉPARTEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES

LE DÉPARTEMENT DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION

LE DÉPARTEMENT DE FORMATION CONTINUÉE CERTIFICATIVE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

LE DÉPARTEMENT FORMATIONS-SENSIBILISATIONS

LES SOUTIENS PRÉCIEUX

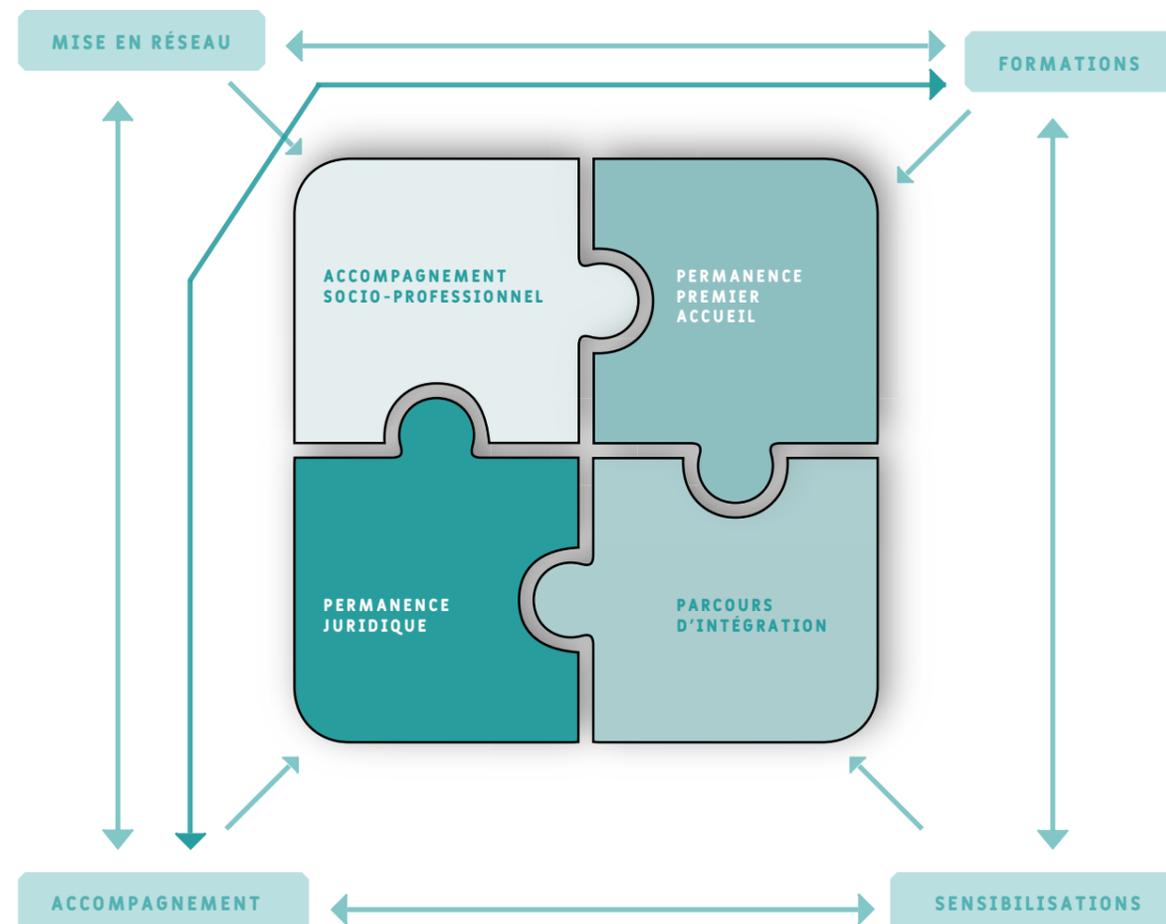
LE DÉPARTEMENT SERVICE DE DOCUMENTATION

LE DÉPARTEMENT COMMUNICATION

LE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

LE COMITÉ DE DIRECTION

LES PLATEFORMES AVEC LES AUTRES CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION DE WALLONIE



Dans ce rapport, vous trouverez la liste non exhaustive des activités du Centre Régional d'Intégration de Charleroi en 2023.

Qu'il s'agisse des échanges avec les professionnels et les bénéficiaires, il est important de savoir que les différents services du CRIC travaillent en étroite collaboration et agissent ensemble.

De ce fait, les diverses rencontres avec les citoyens mobilisent des personnes agissant dans une grande partie des départements.

Ainsi, l'ensemble du personnel est impliqué dans les actions du CRIC. La présence de chacun est indispensable.

Un membre du personnel est un membre de la famille. Chaque année, chaque projet se pense, se réfléchit pour donner un sens, une réponse à un besoin, une envie d'anticiper, d'aider les personnes dans leur parcours, aider les professionnels, partager des moments forts avec les citoyens, ...

Notre asbl existe grâce à son personnel, mobilisé avec la direction et les instances afin de donner le meilleur d'eux pour les autres.

Cette année 2023 encore, le CRIC compte sur ses nombreux partenaires. Il est impossible de tous les lister mais sachez que vous aussi vous faites partie de notre grande famille.

CHAPITRE

1

LES SERVICES AUX PERSONNES

LE DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Ce département agit autour de 2 pôles d'intervention.

PERMANENCES DE 1^{ÈRE} LIGNE : elles permettent aux personnes étrangères ou d'origine étrangère d'obtenir en direct des informations juridiques préventives, objectives, compréhensibles et de qualité en matière de droit des étrangers. Ces thématiques abordent entre autres les visas, les titres de séjour, le regroupement familial, la régularisation, les droits sociaux des personnes étrangères, le permis de travail, asile et protection subsidiaire, MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés), obtention de la nationalité belge, droit international privé, ...

PLATEFORME SOCIO-JURIDIQUE : existant depuis 2004, la plateforme professionnalise les acteurs sociaux de la région de Charleroi et de l'ensemble du territoire CRIC dans leur travail d'accompagnement socio-juridique auprès des personnes d'origine étrangère. Les objectifs principaux visent à affiner la compréhension des cadres légaux spécifiques, à favoriser le travail en réseau et à proposer des formations en matière de droit des étrangers.

LES PROJET THAMM – TOWARDS A HOLISTIC APPROACH TO LABOUR MIGRATION GOVERNANCE AND LABOUR MOBILITY IN NORTH AFRICA

Le projet THAMM impulse et encadre une dynamique de mobilité professionnelle internationale. Celle-ci soulève de nombreuses questions (administratives, légales, sociales, ...) pour lesquelles le CRIC a une expertise. Un entrepreneur peinant à trouver de la main d'œuvre qualifiée peut, à certaines conditions, engager un travailleur extra européen au sein de son entreprise via le permis unique.

A travers ses départements juridique et ISP, le CRIC intervient comme Helpdesk dans ce projet en y apportant une assistance personnalisée pour des candidat.e.s originaires du Maroc et de la Tunisie. Des réunions ont lieu à partir de septembre 2023. Ces réunions, avec les différents partenaires, amènent notre service socio-juridique à travailler sur les questions du logement, du permis unique et du regroupement familial. Chaque thématique est alors étudiée, approfondie et mise en synthèse afin de pouvoir informer et répondre aux questions des candidat.e.s et des entreprises recruteuses.

14
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES.E.S



LE DÉPARTEMENT DE MÉDIATION SOCIALE

Un service complémentaire d'appui social et de médiation interculturelle à destination des publics étrangers établis sur les 19 communes de compétences du CRIC est officiellement mis en place en juillet 2023 (après une expérience pilote de quelques mois). Il s'agit de mettre en œuvre un accompagnement complémentaire au parcours d'intégration qui permette de prendre du temps, avec la personne, pour travailler sur des difficultés qui gravitent autour de son intégration et l'impactent directement.

Le CRIC s'appuie sur ses ressources internes (personnel formé, expérimenté et multilingue, outils déjà construits, méthodologie d'accompagnement existante) et un travail externe avec les réseaux locaux.

Ce service d'appui social et de facilitation interculturelle s'attèle à des problématiques liées au logement, à la santé / santé mentale, aux difficultés administratives, à l'obstacle de la langue, au soutien familial ou à la parentalité, à la prise en compte de situations spécifiques concernant les MENA ...

LE DISPOSITIF D'INTERVENTIONS EST MODULABLE ET MULTIMODAL :

- Permanences individuelles et démarches à partir du CRIC ;
- Permanences individuelles et démarches délocalisées ;
- Séances d'informations (au CRIC/ à l'extérieur) ;
- Ateliers pratiques (au CRIC/ à l'extérieur) ;
- Suivis à distance ;
- Intermédiation avec les opérateurs du réseau ;
- ...

Cet appui est accessible sur base volontaire et sans contrainte. La durée de l'accompagnement n'est pas figée. Mais dans de nombreux cas, nous estimons qu'une moyenne de 3 h consacrées à chaque usager.e a permis d'avancer significativement sur les problématiques régulièrement rencontrées par nos publics. Des suivis de plus longue durée s'avèrent nécessaires lorsque les personnes cumulent un faisceau de problématiques.

La maîtrise de plusieurs langues par le personnel affecté à ce projet accroît l'efficacité des actions qui y sont développées ainsi que l'inclusivité pour les publics cibles et la plus-value du CRIC.

Partenaires : ADIS, CPAS, service des étrangers, Office des étrangers, CGRA, Convivial, Sambrienne, Relogeas, AIS, Centre d'aide aux victimes, Bureau d'aide juridique, Relai Santé, les différents opérateurs de colis alimentaire (Croix Rouge, Saint-Vincent de Paul, Restos du Cœur, etc.), SAJ, les écoles, Centre pour les femmes victimes de violences conjugales, le GAMS, la Maison Plurielle, les centres de jour et de nuit (hébergement d'urgence), la police, le tribunal de première instance, Service de médiation de dettes, différents huissiers (Modéro, etc.), GHDC, Hôpital Marie Curie, l'ONE, la prison de Jamioulx, assurances, syndicats, les centres fédasil, le Forem, la MIREC, le carrefour des cultures, les avocats, ...

154
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES.E.S
EN 1 SEMESTRE !

Ce nombre témoigne des nombreux angles morts encore existants sur le territoire concernant l'accompagnement des publics-cibles.

LE DÉPARTEMENT DU PARCOURS D'INTÉGRATION

Ce parcours est destiné à un public dit « obligatoire » mais également à des personnes qui le suivent volontairement pour différentes raisons. Le parcours d'intégration se compose de plusieurs modules.

Comme chaque année, le département du parcours d'intégration propose un bilan social (entretien individuel et personnalisé avec un travailleur social du CRIC) ainsi qu'une participation à une séance d'information « droits et devoirs » suivie d'une animation permettant d'aider à mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique. Les bénéficiaires en demande peuvent également suivre une formation au français et/ou passer par une orientation socio-professionnelle.

En 2023, afin de réaliser un travail d'ampleur, l'équipe du parcours d'intégration s'élargit et progresse en compétences.

674

PERSONNES
AYANT SUIVI LE
BILAN SOCIAL

1.314

PERSONNES
AYANT SIGNÉ UNE
CONVENTION D'ACCUEIL

650

PERSONNES
AYANT SUIVI LES SÉANCES
« DROITS ET DEVOIRS »

FORMATION FLE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

Parmi les différents publics, les personnes de nationalité ukrainienne ont bénéficié d'un accompagnement spécifique dans l'apprentissage du français. Grâce à un subside spécifique, cette action vient également consolider les résultats de département de l'insertion socio-professionnelle puisqu'il s'agit de cours de français spécifiques dans un cadre professionnel.

Durant 8 semaines programmées en juillet et août, les apprenant.e.s se sont exercés au vocabulaire du français à travers différents domaines spécifiques aux métiers :

- Connaître sa place dans le groupe (savoir se présenter et saluer) et dans le programme ;
- Décoder et comprendre l'environnement socio-économique du pays ;
- S'informer sur les métiers et le marché de l'emploi ;
- Définir son profil professionnel ;
- Fixer des objectifs ;
- Identifier un projet professionnel, le secteur d'activité, le statut et la fonction envisagée ;
- Se familiariser avec les ressources numériques ;
- Rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- Simuler un entretien d'embauche ;
- Se préparer aux tests de recrutement ;
- ...

Au terme de ce module estival, la plupart de ces personnes se sont inscrites dans des sessions FLE organisées par les opérateurs du territoire et sont restées en contact avec l'équipe ISP pour un accompagnement en parallèle.



LE DÉPARTEMENT D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE - ISP

Le département se mobilise avec et pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Les bénéficiaires qui sollicitent les services du département le font dans une démarche volontaire. Ils sont accompagnés et leurs acquis sont mis en avant. Notre équipe tient à être au plus près des besoins de ses usagers via 3 objectifs :

- Soutenir et outiller les publics pour les autonomiser dans leurs projets professionnels et les impliquer dans la vie active ;
- Détecter et lever les freins spécifiques qui se présentent à eux dans leurs démarches ;
- Outiller et autonomiser pour une émancipation du public.

Enfin, le département ISP est également actif en deuxième ligne (avec les professionnels de l'insertion socio professionnelle et les organisations concernées) pour mettre en œuvre le programme et les objectifs soutenus par le FSE (Fonds Social Européen).

LES SÉANCES D'INFORMATION SUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUS L'ANGLE INTERCULTUREL : ces séances collectives ont pour objectif de créer un socle commun de connaissance du monde du travail, de comprendre les enjeux individuels et collectifs de la participation à la vie active mais également de se projeter dans le monde du travail. Elles outillent les participants à mieux appréhender les codes culturels en présence et aiguisent leurs aptitudes interculturelles.

L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES : que ce soit pour le CESS ou les études supérieures, le département ISP offre un accompagnement à toutes les étapes du processus : remise d'informations, analyse de la pertinence de l'inscription, consultation du dossier et envoi de celui-ci, suivi de la décision (qu'elle soit satisfaisante ou non) et proposition d'alternatives.

GRUPE FACEBOOK « INSERTION DIVERSITÉ » : groupe privé qui renforce l'accompagnement (individuel ou collectif). Cet espace est consacré à l'échange d'informations liées à l'activation socioprofessionnelle (offres d'emploi, projets de volontariat, création d'entreprise, ...), la formation (offres, organismes, tests, ...), des événements thématiques (events, ateliers, conférences...), ... Ce groupe participe au sentiment d'appartenance à une communauté soutenance.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR : l'objectif principal est de ramener à l'emploi des personnes qui en sont très éloignées depuis plus de 2 ans en suivant une démarche novatrice. On part des besoins de terrains et des compétences de la personne afin de l'aider à trouver un emploi. En 2023, le CRIC a pu collaborer avec les communes de Farciennes et Marchienne.

ATELIERS PRATIQUES : organisés 2 après-midis par semaine tout au long de l'année, ces ateliers regroupent un petit groupe d'usagers et 2 ou 3 collaborateurs jouant un rôle de facilitateurs. Ensemble et sur base des objectifs individuels du jour, l'équipe se mobilise sur des actions concrètes et des résultats tangibles (inscription au Forem ou dans les intérim, détections d'entreprises cibles, mise à jour de CV, ...).

MATCHING ENTREPRISES ET CANDIDAT.E.S : de plus en plus le CRIC joue un rôle d'intermédiation en détectant les opportunités d'embauche du territoire et les profils correspondant au sein de usagers du département.

« MA CARRIÈRE EN BELGIQUE, JE VALIDE ! »

Ce programme s'inscrit dans le dispositif APVE (Appui au Parcours Vers l'Emploi) du Forem afin de travailler avec les bénéficiaires sur leur objectif de carrière en identifiant leur projet professionnel, le secteur d'activité, le statut et la fonction envisagée. Dans une démarche intensive étalée sur 3 mois, une dizaine de participants sont amenés à réfléchir à leur projet de carrière et à s'y investir à travers une méthodologie progressive.

Les thématiques des ateliers collectifs permettent notamment de :

- S'orienter : trouver sa place, se projeter, se rendre compte de ses connaissances et compétences, décoder et comprendre l'environnement socio-économique du pays, se décentrer de ses représentations, travailler sur l'interculturalité et les codes de la route professionnelle, identifier son projet professionnel, ...
- S'outiller : ressources pour l'autonomie numérique, entrepreneuriat et auto-emploi, construction d'un répertoire professionnel individualisé, détection d'opportunités et prospection, équilibre familial, financier, social, préparation aux entretiens téléphoniques, aux entretiens d'embauche, ...
- Se confronter : jeux de rôle et mise en situation, création d'un portfolio, visite guidée des institutions en matière ISP, rencontre avec le réseau via des séances d'info d'opérateurs, ...

Des entretiens individuels permettent aussi un accompagnement spécifique durant tout le programme collectif. Les résultats ont été concluants, allant même jusqu'à 3 mises à l'emploi.



SERVICE SUPPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS DES SERVICES AUX PERSONNES

Il arrive fréquemment que certains bénéficiaires se trouvent dans des situations devant être réglées rapidement. Le CRIC met alors en place des PPA - Permanences de Premier Accueil. Ces dernières se déroulent 4 matins par semaine, pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère quel que soit le statut. Cet entretien est immédiat et individuel. Il permet d'orienter la personne vers les différents services du CRIC ou vers un partenaire. En 2023, le CRIC peut compter sur la richesse des langues parlées par son personnel, un sacré gain de temps et une facilité pour tous !

150
PERSONNES
ACCUEILLIES EN PPA

CHAPITRE

2

LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

LE DÉPARTEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES

Ce département vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets.

CE DÉPARTEMENT OFFRE, ENTRE AUTRES :

- Un appui pédagogique pour toute structure destinée au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère (se structurer en association, définir et clarifier ses projets, accompagner l'association dans son évolution, ses missions et dans ses actions de terrain, améliorer les compétences des intervenants, trouver des pistes de financement, ...).
- Une expertise permettant de faciliter le dialogue avec une communauté spécifique, intégrer une dimension interculturelle, sensibiliser les acteurs aux valeurs de l'intégration, ... Une mise en réseau guidant les associations vers d'autres associations et services d'un même quartier, vers des services développant le même type de projets, des coordinations (des écoles de devoirs, Français Langue Etrangère), ...
- Une interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local (via notamment les Plans de Cohésion Sociale et le Plan Local d'Intégration).

LA FORMATION DE FORMATEURS EN CITOYENNETÉ : cette formation permet de renforcer les compétences et connaissances interculturelles des professionnels. Le but est d'aider, outiller et soutenir les opérateurs délivrant les dispositifs citoyens auprès des personnes migrantes. Cela permet d'encourager les personnes primo arrivantes à s'inscrire positivement et activement dans ce processus d'intégration interculturelle et citoyenne.

FORMATION DES MENTORS DE DUO FOR A JOB : Duo for a job est un programme de mentoring intergénérationnel qui permet à des jeunes en recherche d'emploi ([les mentees](#)) d'être accompagnés par des bénévoles 50+ (les mentors) et de booster leurs chances de décrocher un travail. Ainsi, le CRIC intervient auprès des mentors afin de les sensibiliser à la communication interculturelle.

PRÉSENTATION DE DIVERS APPELS À PROJET : à destination de tout opérateur intéressé, le CRIC s'associe à d'autres structures pour présenter les différents appels à projets qui se présentent. L'occasion de connaître les formalités à suivre et d'échanger avec d'autres acteurs de terrain au sujet des besoins et expériences. Prenons en exemple La séance d'infos relative à l'appel à projets et possibilités de subsides de la Fondation Roi Baudoin. Cette séance a lieu le 18 avril aux ateliers Fucam de Mons. Une initiative du CRIC, Ceraic et CIMB.

SÉANCE D'INTERVISION « ALLIER ACCOMPAGNEMENT ET DIVERSITÉ CULTURELLE » : dispensée les mardi 18 et 25 avril cette formation expose aux participants les bases de la communication interculturelle. La formation consiste à prendre conscience de sa relation à l'autre et à soi-même en vue d'accompagner de la meilleure manière un public multiculturel.

Il est question d'aborder l'approche à l'interculturalité via des bases théoriques et des exercices pratiques d'analyse de situations relationnelles engendrant des « malentendus », des situations de « quiproquo » ... Aussi, deux séances d'intervision portent sur l'analyse de cas professionnels à partir d'outils permettant de poser un diagnostic et d'identifier des pistes de solutions par le biais d'échanges d'expériences positives et de réflexions communes.

LE DÉPARTEMENT DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION

Il s'agit d'un dispositif consacré au développement de la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau et s'articule autour de l'identification partagée de problématiques émergentes, de la définition d'objectifs à atteindre, d'actions et de partenariats basés sur la concertation. Il implique un travail de coordination associant tous les partenaires et appliquant le principe de la démocratie participative. Le but est de poursuivre le développement ou la consolidation des initiatives existantes, ainsi que l'opérationnalisation de nouvelles actions en prenant appui sur les constats de terrain relayés par les intervenants sociaux.

MOTION « CHARLEROI, VILLE ANTIFASCISTE » DE LA COALITION ANTIFASCISTE DE CHARLEROI

Suite à des événements entraînant des dérives liées à l'extrême droite, plusieurs associations carolos, dont le CRIC, sont intervenues afin d'empêcher la propagation de ces rassemblements haineux. Suite à cette mobilisation, le Conseil Communal de Charleroi signe une motion s'engageant à exclure toute forme de haine, racisme, antisémitisme, sexisme, fascisme et xénophobie, sur le territoire de Charleroi... Dans cette motion, la ville invite tous les citoyens à condamner ces dérives.

COALITION NAPAR

Le CRIC est associé avec d'autres signataires partenaires pour s'unir dans un plan d'action interfédéral contre le racisme. Il s'agit de mettre en œuvre des propositions d'actions concernant les principaux domaines sociaux (emploi, logement, enseignement, police, ...).

Ce plan d'action prend en compte des indicateurs tels qu'une définition claire du racisme structurel et de ses manifestations, d'une ligne du temps d'exécutions des actions avec les objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce plan.



LE DÉPARTEMENT DE FORMATION CONTINUÉE CERTIFICATIVE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'offre de cours de français langue étrangère (FLE) dans le secteur associatif a considérablement augmenté notamment avec l'instauration des parcours d'intégration. Afin d'offrir aux personnes primo-arrivantes des cours qui répondent au mieux à leurs besoins, le CRIC met sur pied une formation de formateurs FLE. Les objectifs sont de professionnaliser le secteur, mutualiser les savoirs et savoir-faire et obtenir une reconnaissance institutionnelle.

MISE SUR PIED D'UN CERTIFICAT UNIVERSITAIRE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE :

Ce certificat universitaire (CU) ressort d'une collaboration avec l'Université de Mons. Il est intitulé « Certificat d'université en didactique du FLE - perfectionnement des formateurs intervenant auprès d'adultes en contexte migratoire ». Il est développé en collaboration avec l'équipe de recherche « Langage, travail et formation » de l'Université de Lorraine.

Ce certificat est le premier à être organisé en Fédération Wallonie-Bruxelles en visant spécifiquement l'enseignement du FLE dans les milieux associatifs. Il vise à :

- Mettre à disposition des participants des outils théoriques et pratiques utiles à l'exercice de leur métier et au développement de leur compétence professionnelle ;
- Fournir des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'élaboration de démarches et de séquences didactiques adaptées à l'enseignement du FLE à des adultes migrants.

Il a démarré le 7 octobre et est dispensé en moyenne **3 SAMEDIS** par mois à raison de **6 HEURES**.



OUTIL DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FLE :

L'année 2023 permet d'actualiser le référentiel en matière de FLE initié lors de la programmation précédente. Cette publication verra le jour en 2024 et sera présentée lors d'un colloque consacré à la formation des formateurs et formatrice en langue étrangère.



LE DÉPARTEMENT FORMATIONS-SENSIBILISATIONS

Le département propose divers moments destinés aux professionnels agissant dans le **SECTEUR DE L'INTÉGRATION DU PUBLIC ÉTRANGER** (en vue d'enrichir, de compléter ou de professionnaliser les compétences). D'autre part, ces moments sont destinés aux publics jeunes et adultes (notamment des élèves de l'enseignement obligatoire et supérieur, des groupes de personnes étrangères ou d'origine étrangère fréquentant une association/ un service public sur le territoire de Charleroi, ...) pour les **SENSIBILISER À UN MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE** ou encore de favoriser l'évolution de la personne étrangère ou d'origine étrangère dans son parcours d'intégration.

Qu'il s'agisse de formations, séances d'informations/sensibilisations, animations ou cycles de formations, ces moments peuvent être programmés (via le catalogue CRIC), à la demande (pour toute une institution par exemple) ou encore à la carte (selon une demande spécifique).



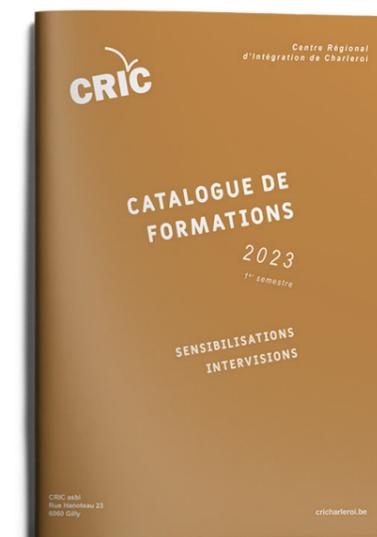
«L'Islam traditionnel : le pire ennemi du fondamentalisme ?»



«Crise de l'accueil des demandeurs d'asile»



«Parcours d'intégration : responsabilité partagée»



LES FORMATIONS

FLE	Jouons sérieusement-pourquoi proposer un apprentissage ludique de la langue
	Initiation à la gestion mentale
	Initiation à la méthode « Pourquoi pas »
	Correction phonétique par la méthode verbo-tonale en français langue étrangère et seconde
Droit des étrangers	La crise de l'accueil des demandeurs d'asile
	Les portes d'entrée du séjour l'Abécédaire
	Séjour – regroupement familial – asile – travail et aide sociale
	Le travail salarié pour les personnes étrangères
	L'aide médicale urgente
	Identifier et lutter contre les mariages forcés et les violences liées à l'honneur
Racisme - outils pédagogiques	Chronique du racisme systémique
Crises et conflits internationaux	La guerre de Poutine, l'Ukraine et nous : état du conflit et trajectoires d'évolution
	Comprendre la république islamique d'Iran et ses institutions
	Crise au Burundi – exil des burundais sur notre territoire
	Chine et Russie
Citoyenneté	Formations de formateurs en citoyenneté
Interculturalité	Allier accompagnement et diversité culturelle
	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet interculturel
Genre - droit	Violences conjugales
ISP des migrants	Il est où le marché caché de l'emploi ?
	Mise à l'emploi des migrants – actions positives des services publics en Wallonie et à Bruxelles
	Formation des mentors de Duo for a job
Parcours d'Intégration	Parcours d'Intégration – responsabilité partagée
Outil pédagogique	(Dé)generer la ville : espace public, genre et masculinités
	Perfectus – outil de lutte contre le racisme, les préjugés et stéréotypes
	L'histoire des mutualités en Belgique
International et genre	Travail, femmes et migrations. Ici et là-bas
Outil de communication	Communiquer avec impact
Extrémisme	L'islam traditionnel : le pire ennemi du fondamentalisme
	Le chant des sirènes – analyse critique des discours d'extrême droite

Focus sur la thématique Parcours d'intégration des primo-arrivants - le jeudi 28 septembre.

OBJECTIFS :

- Mieux connaître les réalités des primo-arrivants face aux étapes et enjeux du parcours d'intégration ;
- Comprendre les prérogatives des différents opérateurs ;
- Consolider les synergies entre le réseau et l'équipe du CRIC en charge du PI (Parcours d'Intégration) ;
- Améliorer l'efficacité de chacun dans l'accompagnement de son public.

MÉTHODOLOGIE :

Apports en information. Séance interactive de réflexion et d'échange à partir des réalités de terrain. Capitalisation.

LES SENSIBILISATIONS

ACTIONS CRIC

ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

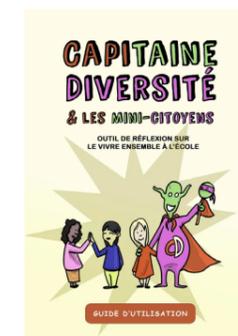
Peu importe l'âge des personnes sensibilisées, le principe reste le même. Il est important de prendre conscience que nous avons tous des manières différentes de comprendre et d'interpréter la notion d'identité ainsi que ce qui nous entoure d'une manière générale. Il est alors intéressant de réfléchir sur son identité et ses propres représentations. Certes, nous sommes dissemblables sur certains points mais nous avons également des points communs dans certaines sphères. Ceux-ci peuvent créer des bases relationnelles tout aussi intéressantes que les rapprochements identitaires classiques mais parfois obsolètes. Une amélioration du « vivre ensemble » passe forcément par des temps de réflexions suivis d'échanges visant à s'entendre puis à se comprendre.

Compréhension → décentration → compromis pour vivre ensemble.

En fonction des âges :

- Maternelles/début primaires : avec l'outil « Capitaine Diversité et les mini-citoyens », créé par le CRIC, il s'agit d'aborder le vivre ensemble autour de 5 thématiques : l'origine ethnique, l'origine sociale, les stéréotypes de genre, le handicap (visible et invisible) et l'homoparentalité.
- Primaires/début secondaires jusque 18 ans : on aborde le principe de l'interculturalité VS multiculturalité ainsi que la molécule de l'identité (se rendre compte de ce qui est semblable et différent). Avec un travail dont le but est d'initier une communication en faveur du vivre ensemble avec des questions d'actualité avec les migrations. Bien sûr, les animations sont modulées en fonction des âges mais aussi des demandes éventuelles des enseignants.

NOUVEAU



LES CINÉ-CLUB DU CRIC

Le ciné-club propose une programmation de qualité avec des films de notre patrimoine culturel mais également des films « découvertes » issus des cinématographies du monde entier. Cette programmation est inscrite dans les activités et engagements du CRIC et aborde des sujets de société avec les publics de l'asbl. La diffusion de ces films permet d'aborder des sujets d'engagement autrement. Des rencontres et échanges qui ont lieu dans la convivialité tout en favorisant l'accès à la découverte cinématographique.

Le 17 novembre 2023, pour sa 1^{ère} édition, le CRIC rend hommage à l'œuvre du cinéaste Paul Meyer. Ce dernier n'étant plus là, c'est sa fille, qui nous fait l'honneur d'assister à la projection du film « Déjà s'envole la fleur maigre ». Ce film met en avant les dures conditions de vie de ces enfants, femmes et hommes italiens dans le borinage.

LES SENSIBILISATIONS

ACTIONS EN PARTENARIAT

FEMMES DE MARS

Depuis 8 ans, Femmes de Mars ne cesse d'évoluer et de s'étoffer. Chaque année, la plateforme s'enrichit de partenaires et de citoyen.e.s investi.e.s. En 2023, la programmation reprend une foule d'activités plus intéressantes les unes que les autres : des conférences, des expos, des ateliers, des ciné-débats, des concerts, des balades, des pistes de danse, des remises en questions et de la déconstruction... Des propositions qui sont le fruit de collaborations entre associations carolos. **Un agenda de qualité, militant, féministe de plus en plus engagé, qui cherche à répondre à plus d'inclusivité et d'égalité !** Ainsi, du 2 au 31 mars ce sont différents évènements collectifs qui rythment la programmation.

À cette occasion, le CRIC propose en collaboration avec le PAC et le Service Égalité des Chances de la Ville de Charleroi une exposition « Libérez les femmes, changez le monde : le féminisme des années 1970 en Belgique ».



75 ANS DE LA DUDH

La Déclaration des Droits de l'Homme fête ses **75 ANS EN 2023**. Plus que jamais, cette Déclaration est d'actualité ! Entre octobre et décembre, plusieurs activités portées par différentes organisations voient le jour. Animations, conférences, moments dédiés aux arts, à la réflexion et à l'action viennent célébrer les droits humains.

À titre d'exemples, des marathons des lettres, des expositions soutenant la lutte contre les centres fermés et, des ateliers d'expression créative, des ciné-débat, des conférences pour terminer par la marche aux flambeaux.



LES PLATEFORMES

Aussi, le CRIC collabore au sein de différentes plateformes afin d'échanger les bonnes pratiques avec les autres opérateurs mais également se coordonner, mener des actions communes mais également interpeler les politiques. Ainsi, en 2023, le CRIC participe à différentes plateformes. Notons notamment la grande implication dans la plateforme de coordination des 75 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le CRIC a également collaboré avec les autres centres d'intégration du Hainaut. À cet effet, ils ont pu se rencontrer pour aborder les thématiques des plateformes suivantes :



CHAPITRE

3

LES PRÉCIEUX SOUTIENS

LE DÉPARTEMENT SERVICE DE DOCUMENTATION

Ce département reprend des ouvrages traitant des thèmes inhérents aux objectifs du CRIC (formations, droit d'asile, intégration, racisme, statistiques, droits des femmes, ...) et propose également des expositions.

LE DÉPARTEMENT COMMUNICATION

Promotion d'événements, rédaction d'articles sur le site Web, mise à jour des réseaux sociaux, logistique des webinaires et autres événements virtuels, illustrations, ... sont des exemples des nombreuses facettes du département communication. En 2023, son implication est élémentaire. L'objectif est de faire de ce département, non seulement un soutien aux autres départements mais aussi de pouvoir créer ses projets de communication.

LE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Le CRIC fonctionne avec un secrétariat général pour la gestion des courriers, la mise à jour de bases de données, la rédaction de conventions, ... L'accueil du CRIC est assuré pour les bénéficiaires ayant des rendez-vous avec les agents de première ligne ou encore les personnes venues rencontrer les membres de la seconde ligne. La logistique, l'entretien des bureaux et du matériel ainsi que la préparation du catering font également partie des tâches du département.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le directeur et ses 3 coordinateurs sont des anciennes personnes de terrain (ce qui ne les empêche pas d'y retourner souvent). Forts de leurs expériences respectives, le personnel peut compter sur leurs conseils et leur encadrement humain.

En dehors de ce comité de direction, 2 assistantes travaillent pour les aspects institutionnels mais également la gestion des ressources humaines.

ET AVEC LES AUTRES CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION DE WALLONIE

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi ainsi que ses 7 homologues se partagent le territoire wallon. En fonction de sa commune de domiciliation, la personne contactera le CRI compétent. Les services d'accompagnement des personnes étrangères de chaque CRI suivra la personne pendant l'entièreté de son parcours.



CRIC : contact et informations



Vous désirez recevoir des informations, demander un rendez-vous ou nous rendre visite ? Découvrez ci-dessous toutes nos informations utiles. Notre équipe se fera un plaisir de vous aider.

Contact :



Téléphone : 071/20.98.60 (partenaires/professionnels)
Email : info@cricharleroi.be
Via Messenger

CHAPITRE

4

LES PERSPECTIVES 2024

PERSPECTIVES 2024

ENJEUX LIÉS AUX ÉLECTIONS 2024

- Apéros politiques avec le CNCD, le CRIC sera présent pour la politique migratoire et proposera ce genre d'apéro à Charleroi ;
- Tables rondes sur le mémorandum des CRIs ;

Ateliers débats sur la politique migratoire (Charleroi, Beaumont, Fontaine-L'Évêque, Châtelet, Fleurus et Momignies).

ENJEUX LIÉS À LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS (PLUTÔT « RAPPORTS SOCIAUX »)

1. Mise en place et coordination d'une plateforme de lutte contre le racisme sur le territoire - proposer des pistes de solutions prenant en compte les réalités de terrain de chacun ;
2. La formation et la mise en réseau des opérateurs ;
3. La mise en place d'un point de signalement pour les critères raciaux au sein du CRIC ;
4. La médiation :
 - Rôle de veille auprès des acteurs associatifs et publics sur le territoire du CRIC ;
 - Capacité à entendre et décrypter les situations problématiques ;
 - Capacité à proposer des pistes d'interventions et d'animations pour résoudre les situations problématiques ;
5. Formations à l'anti-tziganisme et sur Schild & Vrienden ;
6. Lutte contre la cyber Haine ;
7. Formation à destination des auteurs d'infractions pénales liées au racisme.

ENJEUX LIÉS À L'INTERCULTURALITÉ : intensifier les animations/sensibilisations. Formation de toutes les parties prenantes, enseignants, directions et les élèves.

ENJEUX LIÉS À L'ART COMME MOYEN DE SENSIBILISATION : ciné-club.

ENJEUX LIÉS AUX PLATEFORMES THÉMATIQUES AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES INTERPLATEFORMES : Importance de proposer des contenus transthématiques avec des correspondances entre ce qui se fait sur le terrain et des réflexions plus sociétales.

ENJEUX DE PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR : Formations de formateurs (citoyenneté, FLE, ...) propositions de méthodologies spécifiques.

ENJEUX LIÉS À LA FORMATION DES PROFESSIONNELS : Cycles formation pour professionnel et catalogue de formations en lien avec les besoins des professionnels + cycle dédié aux migrants en phase avec les besoins détectés par semestre.

ENJEUX PÉDAGOGIQUES EN MATIÈRE D'ISP :

1. Valoriser les profils : travailler à la diversité en entreprise, favoriser les ponts avec le monde de l'entrepreneuriat, avec les employeurs potentiels pour démontrer les atouts de la diversité ;

2. Lever les freins : proposer des actions spécifiques en matière de linguistiques, de non-reconnaissance des compétences/diplômes, d'accès limité aux formations, de discriminations à l'embauche, de méconnaissance des codes sociaux et culturels ;

3. Outiller faciliter les recherches emploi ;

4. Faire reconnaître le CRIC en acteur légitime et compétent en matière d'insertion socioprofessionnelle dans un contexte de diversité.

Idée de se décentraliser et être + proche du terrain

ENJEUX LIÉS À LA COORDINATION DU PARCOURS D'INTÉGRATION :

- Développer et consolider les pratiques sociales de l'équipe PI (formations continues, interventions, réunions d'équipe, ...)
- Investir les relations partenariales ;
- Étendre la mission décrétable via un « service social » ;
- Développer un PI accessible, émancipateur, qui place la personne au cœur de son intégration ;
- Identifier les risques institutionnels à la mise en œuvre optimale du PI (ex. : ukrainiens, PIIS, ...) ; ne pas se faire piéger et garder la volonté d'émanciper nos publics ;
- Optimiser la posture du CRIC 1ère ligne sur le territoire et dans toutes les sphères concernées (présence, professionnalisme, légitimité, reconnaissance, adhésion) ;
- Mobiliser toutes les parties prenantes (communes, CPAS, PCS, ILI, ...)
- Augmentation du nombre de dossiers PI obligatoires (affilier toutes les communes du territoire + visibilité et proximité des travailleurs CRIC) ;
- Consolidation des partenariats (institutionnels, opérationnels, financiers) pour nos 4 services 1ère ligne - Formalisation de certains partenariats ; ces 4 services sont développés pour les personnes étrangère/d'origine étrangère ;
- Déploiement et décentralisation de nos services pour une meilleure couverture de notre territoire ; les lieux ont été multipliés (Gilly, Centre Ener'j, Charleroi centre, Marcinelle, ...)
- Relations avec les autres CRI et le DISCRI pour les matières concernées (concertation, négociation, harmonisation) + positionnement du CRIC 1ère ligne sur les plans local, régional ;
- Intervention des travailleurs de 1ère ligne dans différentes instances de concertation, au sein de projets spécifiques ;
- Apport spécifique du CRIC (+ CPAS) au niveau du service des Etrangers de Marcinelle (expérience pilote via le guichet unique) ;
- Formalisation et évaluation de tous les partenariats constitués (ex. : SETIS, Forem, Thamm, ...). Le projet Thamm est lié au permis unique (collaboration avec le Maroc) ;
- Décentralisation régulière de nos services pour une couverture large de notre territoire (Pont-à-Celles, Ham-sur-Heure, Chimay, ...).



LES MOTS...

MOT DU PRÉSIDENT

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ». Martin Luther King

AUJOURD'HUI, alors que nous sommes les témoins de discours politiques et médiatiques qui alimentent la stigmatisation et la discrimination envers les personnes étrangères et d'origine étrangère, le défi que nous devons continuer à relever est d'abord la politique d'accueil et d'intégration de ces personnes avec une profonde conscience humaniste et une vision inclusive.

L'humanisme, cette philosophie qui place les hommes et les femmes au centre de nos préoccupations, nous rappelle notre devoir fondamental envers nos semblables, quelles que soient leur nationalité, leurs origines, leur religion ou leur couleur de peau.

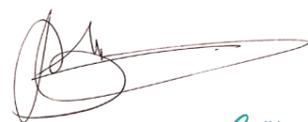
DANS NOTRE MONDE COMPLEXE ET INTERCONNECTÉ, il est essentiel de reconnaître la richesse et la diversité que chaque individu apporte à nos sociétés. Les personnes étrangères et d'origine étrangère enrichissent nos cultures, nos économies et nos communautés de leurs traditions, de leurs perspectives et de leurs compétences.

EN TANT QUE SOCIÉTÉ HUMANISTE, nous devons nous engager à créer des politiques d'accueil et d'intégration qui reflètent nos valeurs les plus élevées. Cela implique de garantir un accès équitable à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé et au logement pour tous, indépendamment de leurs origines. Cela signifie également promouvoir la compréhension mutuelle, le respect et la tolérance au sein de nos communautés et, ainsi, renforcer la cohésion sociale.

LEUR INTÉGRATION RÉUSSIE, pour laquelle le CRIC s'engage avec cœur et proactivité, à Charleroi et dans sa région, est non seulement une question de justice sociale, mais aussi une opportunité pour le progrès et le développement.

Pourtant, trop souvent, les politiques d'accueil et d'intégration sont teintées, à tort, de peur, de méfiance et de préjugés. Cela ne fait que déliter le lien social et miner les valeurs de solidarité, deux déterminants incontestables du vivre-ensemble que, au travers de nos actions concrètes, nous devons promouvoir.

FACE AUX SEMEURS DE HAINE, parce que nous sommes déterminés à lutter contre toute forme d'exclusion, nous n'en démordrons pas : là où ceux-ci tenteront d'ériger des murs, nous nous efforcerons de construire des ponts !



Gaëtan BANQISA

Président du CRIC

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

« **AUX URNES CITOYENS** »

À la veille des élections, se dévoile au niveau international le développement de forces politiques ultra conservatrices, racistes et patriarcales, qui même si elles sont parfois défaits dans les urnes, se sont structurellement implantées.

Ainsi, au Portugal, après la révolution d'avril 1974, de **NOMBREUX REMPARTS** semblaient pouvoir empêcher l'extrême droite de devenir influente à nouveau. Ceux-ci ont peu à peu été balayés dès le milieu des années 1980. Après deux interventions du FMI (1977 et 1983) et l'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne (CEE) en 1986, la Constitution a été révisée en 1989. Tout ceci a conduit à libéraliser le système économique, à faciliter la privatisation, à réduire le poids de l'économie planifiée par l'État, à éliminer la référence constitutionnelle à la réforme agraire et à ouvrir la porte au démantèlement des services publics.

FORCE EST DE CONSTATER que l'extrême-droite gagne du terrain au Parlement quand elle ne s'invite pas chez nos gouvernements. En Europe, mais pas seulement. Car un spectre hante l'Occident, celui d'un déferlement de populations en quête d'allocations familiales ou de logements sociaux, au point que le débat public finit par opposer tenants de l'« immigration zéro » et partisans de la « remigration ».

Désormais, on compte dans le monde plus de pays autoritaires que démocratiques et la question n'est pas quelles dictatures vont bientôt tomber, mais plutôt quelles démocraties vont encore tenir.

EN EUROPE, que ce soit en prenant le pouvoir ou en important ses idées dans le monde politique, l'extrême-droite accumule les victoires à quelques semaines des élections européennes. Son approche répressive des politiques migratoires a fait preuve d'inefficacité et d'un manque de respect des droits fondamentaux des personnes migrantes.

LA BELGIQUE engluée dans les choix politiques déterminés par l'Europe pousse 150.000 personnes à vivre dans la clandestinité. Ces dernières vivent, le plus souvent, dans des situations de grande précarité et sont exposées à de nombreuses formes de violences et d'exploitations. La situation des femmes migrantes est particulièrement préoccupante, car elles sont encore plus exposées aux violences physiques et sexuelles ainsi qu'à l'exploitation économique.

Dès lors, il me paraît essentiel de **S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES** qui humanisent à la fois le public et les États dont ils dépendent, en adoptant de nouvelles politiques.

Cependant, l'éventualité d'une majorité en Flandre formée par le N-VA et le Vlaams Belang n'est plus une dystopie. Et en Wallonie et à Bruxelles, si la situation politique est plus favorable aux partis progressistes, on constate néanmoins la résurgence de groupuscules d'extrême-droite dans différentes communes.

ENSEMBLE, nous pouvons influencer les choix de nos gouvernements au niveau mondial, fédéral et local.

À titre d'exemples :

- Au niveau fédéral, nous pouvons soutenir la fermeture des centres fermés car personne ne devrait être enfermé pour des raisons administratives. De plus, nous pouvons demander l'établissement de critères de régularisation clairs et transparents.
- Au niveau régional, nous pouvons demander un accès au permis de travail unique qui répondrait aux besoins du marché du travail belge. Ce permis accorderait un titre de séjour assorti d'un permis de travail aux ressortissants non-européens possédant les compétences requises. De même, nous pouvons demander un accès à la formation en vue de préparer une demande de permis unique ou de renforcer une demande de régularisation 9 bis.

- Au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles nous pouvons œuvrer à la reconnaissance des diplômes étrangers, véritable clé d'inclusion dans la société belge.
- Au niveau communal nous pouvons instaurer des mesures visant à protéger la santé et faciliter l'accès au logement de cette population fragilisée.

Pour conclure, je reprends les mots de Victor Hugo-1855 :

« Étranger ? Que signifie ce mot ? Quoi, sur ce rocher j'ai moins de droits que dans ce champ ? Quoi, j'ai passé ce fleuve, ce sentier, cette barrière, cette ligne bleue ou rouge visible seulement sur vos cartes, et les arbres, les fleurs, le soleil ne me connaissent plus ? Quelle ineptie de prétendre que je suis moins homme sur un point de la terre que sur l'autre ! Vous me dites : « Nous sommes chez nous et vous n'êtes pas chez vous ». Où ? Ici ? Vous n'avez qu'à creuser une fosse, et vous verrez que la terre m'y recevra tout aussi bien que vous. ».

Tous ensemble, nous sommes plus forts,



Rudy PERES
Vice-Président du CRIC



Ce rapport reprend les activités du Centre Régional d'Intégration de Charleroi pour l'année 2023. Les divers services, événements, (etc.) y sont décrits ainsi que les projets menés en partenariat. Ces activités ne sont pas reprises de manière exhaustive. Ce rapport regroupe les événements et projets phares de l'année 2023. Des perspectives pour l'année 2024 sont également apportées.

Éditeur responsable : Fabrice CIACCIA, Directeur



Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Hainaut, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Presles, Beaumont, Châtelet, Chimay, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles, Sivry-Rance et Thuin



Cofinancé par
l'Union européenne